

Foix, le 17 octobre 2011

L'Inspectrice d'académie, Directrice des services
départementaux de l'Education nationale

à
Madame et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoleD
Pour information

Moyens - Personnels

1^{er} Degré.

Référence
CP/SB

Objet : Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année 2012-2013

Réf. : Note de service n°2011-164 du 21.09.2011 publiée au B.O. n°37 du 13 octobre 2011.

La note de service citée en référence a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles doivent être déposées les candidatures à un poste en principauté d'Andorre au titre de l'année scolaire 2012-2013. Les personnels retenus sont affectés dans la Principauté d'Andorre sans limite de durée. Lorsqu'ils souhaitent quitter l'Andorre, ils peuvent retourner dans leur département d'origine.

L'enseignement français en Andorre est régi par une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement qui a été signée le 24 septembre 2003 (Journal officiel de la République française du 12 janvier 2006). Cette convention prend en compte les besoins spécifiques de l'Andorre en adaptant l'enseignement dispensé dans les établissements français de la Principauté. Ces établissements sont placés sous la responsabilité d'un délégué à l'enseignement relevant du ministre français de l'éducation nationale. L'enseignement dispensé, conforme à celui des établissements publics de la République française, sanctionné par des diplômes français, fait l'objet de mesures d'aménagement pour permettre un renforcement de l'enseignement de la langue catalane, de l'histoire, de la géographie et des institutions de l'Andorre.

I - Personnels concernés :

Peuvent faire acte de candidature tous les personnels titulaires ou stagiaires susceptibles d'être titularisés au 01.09.2012. Les personnels intéressés sont invités à demander le dossier nécessaire directement à l'adresse suivante :

Ministère de l'éducation nationale
Direction Générale de l'enseignement scolaire
Service du budget et de l'égalité des chances
S/direction de la vie scolaire et des établissements
Mission Outre-mer, Andorre
DGESCO-MOM
110, rue de Grenelle
75357 PARIS cedex 07

en précisant leur grade, situation administrative exacte et adresse personnelle complète.

II - Calendrier des opérations :

- date limite de réception des lettres de demande de dossier de candidature adressées directement à la mission outre-mer-Andorre au ministère : **13 décembre 2011 inclus.**

Dossier suivi par
Stéphane BONE
Téléphone
05.67.76.52.43
Fax
05.67.76.52.00
Mél
ia09dipem1d@ac-toulouse.fr

7, rue du Lt Paul Delpech
BP 400 77
09008 FOIX CEDEX

- date limite de réception des dossiers de candidature à l'inspection académique de l'Ariège - Service DIPEM1D acheminés par la voie hiérarchique : **24 janvier 2012 inclus**.



2/2

iii - Recommandations importantes :

a) il est rappelé que la présente procédure doit être utilisée par tous les candidats à un poste dans les établissements d'enseignement français en Andorre, quelle que soit leur affectation actuelle.

Tout dossier :

- parvenu en dehors de la voie hiérarchique,
 - parvenu hors délai,
 - établi par des imprimés qui n'auront pas été établis par la mission Mission Outre-mer, Andorre,
 - qui n'a pas été demandé par lettre personnelle parvenue avant le 13 décembre 2011 au plus tard
- ne sera pas examiné.

b) les candidats en disponibilité au moment du dépôt de leur candidature doivent transmettre celui-ci par l'intermédiaire de l'Inspectrice d'académie.

c) le dossier doit comprendre :

- un état des services
- le dernier arrêté de promotion d'échelon
- copie des trois derniers rapports d'inspection

Les présentes informations sont à porter à la connaissance de tous les personnels placés sous votre autorité, y compris en congé de maternité ou de maladie, les Titulaires Remplaçants qu'ils soient en suppléance ou en attente de remplacement, les enseignants spécialisés de RASED, les animateurs TICE.

Nathalie Costantini